PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1er OCTOBRE 2024

En vertu des articles L 2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal sont convoqués au lieu ordinaire de leurs séances pour le mardi 1er octobre 2024 à 20 h00

Etaient présents Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux :

Mrs BERTIN BOUSSU Luc, Maire, , JALABERT Pascal 2ème adjoint, OQUIDAN Isabelle 3 -ème adjointe, , TIKONOFF Nicolas, GRANDJACQUES Guillaume, ANCEY Frédéric , SASSOT Agnès , CHAPUIS Jacqueline 1ER adjointe donne pouvoir à Luc Bertin Boussu

Absent : SBERNA Gianni,

Secrétaire : Isabelle Oquidan

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 23 juillet 2024.

ORDRE DU JOUR :

TARIF AFFOUAGE 2024-2025 :

Comme chaque année, Monsieur le Maire demande au Conseil de déterminer les tarifs des affouages pour les habitants intéressés.

Après délibération:

LE CONSEIL DECIDE:

De fixer le prix de la portion à 40 €.

De distribuer à chaque affouagiste les instructions à respecter strictement afin que les affouages se fassent en bonne intelligence.

QUESTIONS DIVERSES :

-Nettoyage des trottoirs : un arrêté va être pris concernant le nettoyage des trottoirs de la commune : En dehors du nettoiement de la voie publique effectué par la commune, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens, etc.,), riverains de la voie publique. Ces derniers sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. Cette obligation s'applique aux immeubles bâtis et non bâtis. A défaut, ces opérations seront effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet pendant un mois.

-Pompe d'arrosage : Le Conseil Municipal décide d'acheter une pompe thermique pour remplir la cuve servant à l'arrosage des fleurs et autres l'été.

-Déchets, bac jaune au cimetière : Le conseil décide de disposer, à l'essai pour une période d'un an, un bac jaune à côté du bac vert au cimetière. Le prix d'abonnement de ce bac sera d'environ 109.33 euros par an. Il est rendu nécessaire, comme dans la plupart des cimetières, pour améliorer le tri des déchets : pots en plastique ou autres dans le bac jaune, plantes et autres dans le bac vert.

-Travaux de voirie 2025 : Monsieur le Maire a demandé au conseil de réfléchir sur les travaux de voirie à effectuer en 2025 : plusieurs propositions sont faites : route de Saint Désert jusqu'à la limite de territoire avec Saint Désert, le bas de la montée de Brochon,et la rue de Charnailles dans sa partie basse, et la portion de voie communale allant de Champlain à la route de Saint Héléne Une étude va être demandée à 2AGE avec des chiffrages. Une priorisation sera faite dans le choix tout en restant dans le cadre du budget.

Monsieur le Maire propose de mener une réflexion avec la commune de Saint Désert sur la faisabilité d'une piste cyclable pouvant relier le village à la voie verte sur le territoire de Saint Désert. Cette étude se fera avec le Gd Chalon qui a la compétence « voies cyclables ».

-Rue de Charnailles : limitation de tonnage : Suite à l'effondrement d'un mur rue de Charnailles, le Conseil Municipal décide de limiter le tonnage de cette rue à 7.5T sauf transit. Un arrêté sera pris et des panneaux seront mis en place.

- De même un panneau Stop sera posé dans la descente de la rue Niepce en limite de la rue de la Côte Chalonnaise. Trop de voitures ne respectent pas les priorités et franchissent ce carrefour à une vitesse excessive.

-Réflexion sur les locaux de l'école : Monsieur le Maire demande au conseil de réfléchir sur l'avenir des locaux de l'école : trois options sont possibles : effectuer des travaux soit en faisant 1 seul grand logement ou 2 logements , ou une location professionnelle ou commerciale, ce qui risque d'être difficile à cet endroit. Il sera pris conseil auprès d'un professionnel immobilier. Aucune décision n'est prise à ce jour.

-Terrain multipsorts : Monsieur le Maire rappelle que le terrain multisports a été créé en 2009 et n'a depuis fait l'objet d'aucun travaux. A ce jour, Il y a des travaux d'entretien à réaliser sur le terrain de sport, à savoir, : remplacement des panneaux de rebond des deux buts de basket, remplacement du filet de fond de cages de foot, traitement des parties bois à l'huile de lin, traitement antimousse du sol. Le conseil décide de réaliser ces travaux suivant le devis établi par AJ3M qui est l'installateur historique.

Un autre devis a été fait également par AJ3M pour remettre aux normes le parc de jeu pour enfants. Il est proposé de déplacer la maisonnette pour la mettre à la place de l'ancienne poutre montée sur ressorts qui a été cassé par des utilisateurs peu scrupuleux. La balançoire actuelle sera également démontée car n'étant plus aux normes, et remplacée par un autre portique comprenant 2 sièges standards + 1 balançoire-araignée pour enfants seuls.

-Location salle des fêtes du samedi matin au dimanche soir : Mr le Maire informe le conseil que le vendredi soir l'association de Gym organise un cours de Pilate de 18h45 à 19h45. La location de la salle des fêtes s'effectuera donc comme auparavant du samedi matin au dimanche soir.

-Octobre rose : La commune se mobilise le samedi 12 Octobre après-midi, pour la lutte contre le cancer du sein. Elle organise à la salle des fêtes :
- A 16h30 une marche gratuite (accessible à tout le monde) avec récits animés.
- A 18h00 une sensibilisation à l'autopalpation et APERITIF FESTIF.
Nous espérons une participation nombreuse.

-Décorations de Noël : Une commande de matériel pour mettre en place les décorations de Noël a été passée au mois de septembre. La commande est en attente de livraison.

-Deux conseillères informent le conseil que le parterre à côté de la croix sur la place du creux est sale. Une réflexion sur cet aménagement est en cours.

-Repas des anciens : le repas aura lieu le dimanche 8 décembre à 12h00 à la salle des fêtes. Des devis vont être demandé à différents traiteurs. La préparation de la salle s'effectuera le samedi en début d'après-midi.

Prochaine réunion de conseil le mardi 29 octobre 2024.